

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/09/2014

Réception par le Prefet : 16/09/2014

Publication : 19/09/2014



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-8-2-12

Séance du vendredi 12 septembre 2014

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

LA NEF DES SCIENCES FETE DE LA SCIENCE 2014

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-2-1 du 13 mars 2014 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2014,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 SEPTEMBRE 2014

**Fonds de soutien aux colloques scientifiques
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire	CORIOLIS
FSC03655	NEF DES SCIENCES Fête de la Science 2014 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 30 000,00 €	3 500,00	2014 - F725 - 38523
Total		3 500,00	